



L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



Compte -rendu du Comité de pilotage du site Natura 2000

"Montagne de Val-Haut - Clues de Barles - Clues de Verdaches"

Tenu le 31 janvier 2025 à la salle polyvalente de Barles.

Rédactrice Caroline SOUTEYRAND, chargée de mission Natura 2000

Etaient présents

Prénom	NOM	organisme	qualité
Lison	AMBROISE	ONF	Responsable UT Barcelonnette- Seyne
Guy	AUZET	Mairie de Verdaches	Maire
Jean Charles	BORGHINI	Région Sud	Conseiller régional
Julie	CANDAELE	IUT de Digne, université Aix-Marseille	Etudiante en BUT Génie biologique
Fanny	CAVALLI	IUT de Digne, université Aix-Marseille	Etudiante en BUT Génie biologique
Anna	CHRISTIAN	Fédération régionale des chasseurs de PACA	Chargée de mission sensibilisation Tétraz-lyre, Agrifaune Alpin Pastoralisme et petite faune de montagne Chef de file Agrifaune Alpin Pastoralisme et petite faune de montagne
Ophélie	CUSSAC	SMAB	animatrice site N 2000 vallée de l'Asse et technicienne rivière
Camille	DELAVAUX	CERPAM Antenne départementale 04	ingénieur pastoraliste
Jérôme	DENIER	mairie de Selonnet et éleveur GAEC	

		Tchiote Bedique	
Margaux	FOURNIER	IUT de Digne, université Aix Marseille	Etudiante en BUT Génie biologique
Anne-Sylvie	GAUSSIN	Maison technique de Digne	Cheffe de la MT
Christophe	GIREUD	Mairie de la Robine sur Galabre	1er adjoint
Michel	GRAMBERT	Mairie de Selonnet	2ème adjoint délégué à la forêt
Myette	GUIOMAR	réserve naturelle géologique	chargée de mission scientifique
Patricia	ISOARD	Mairie d'Auzet	conseillère
Margot	LOUMEAUD	IUT de Digne, université Aix Marseille	Etudiante en BUT Génie biologique
Maxime	MUSSO	Mairie de Seyne	Président du COPIL, conseiller municipal de Seyne les Alpes
Sébastien	RAMSAY	DDT	chargé de mission Natura 2000
Caroline	SOUTEYRAND	Syndicat du massif des Monges	chargée de mission
Morgane	TETU	Région Sud	chargée de mission Natura 2000
Thierry	ROLLAND	Universite Aix Marseille- IUT Digne les Bains	Professeur
Antoine	FLORES	Chambre agriculture 04	conseiller agricole

Etaients excusés ou absents

Prénom	NOM	organisme	qualité
Sébastien	BAILLY	Commune de Beaujeu	
Dominique	BARON	Mairie de Seyne les Alpes	adjoint
Xavier	BERNARD	Conseil Départemental	
Monsieur	BERNARDINI	Mairie de Beaujeu	
Didier	BERT	réserve naturelle géologique	conservateur
Alex	BOGHOSSIAN	maire de La Javie	
Emilie	CARRETIER	Université de Provence, IUT – Département Génie Biologique Chef de département	Professeur des Universités - Département Génie Biologique Chef de département
Louis	CHAUVIN	DREAL PACA Service	chargée de mission

		Biodiversité Eau Paysages	
Gilles	CHEYLAN	CSRPN	rapporteur scientifique
Alexandre	CHRETIEN	OFB, inspecteur environnement	
Sandrine	COSSERAT	Provence Alpes Agglomération	Vice présidente
Didier	Freychet	GPFSa	
Patrick	GAETHOFS	maire de Barles	
Cyril	GENIN	Fédération départementale des chasseurs des AHP	technicien
François	GIRAUD	Chambre de commerce et d'industrie (CCIT du 04)	
Patricia	GRANET-BRUNELLO	Président Provence Alpes Agglomération	
Elsa	Huet-Alegre	LPO	
Roland	JAMAULT	GEO-Eco	
Jean Luc	JARDIN	DDT-SER	Chef de pole
Théo	JEAN	Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse	Chargé d'intervention restauration milieux naturels 04-05
Sophie	JOUVES	Mairie de La Javie élue représentante du hameau esclangon	Conseillère municipale
Isabelle	LATIL	Conseil départemental des Alpes de Haute Provence	
Elfie	LOUBINOUX	GCP	Chargée de projets au Groupe Chiroptères de Provence
Joel	MARTEAU	Syndicat des Accompagnateurs en Montagne	accompagnateur
Nicolas	MAUREL	Provence Alpes Agglomération	chargé de mission environnement
Nicolas	MILESI	Chambre agriculture	Chargé de mission Environnement Forêt
Nicolas	MILESI	Chambre d'Agriculture	chargée mission forêt
Stéphane	NALIN	CRPF	technicien forestier
Claude	PAYAN	Syndicat Mixte du Massif des	Président

		Monges	
Jean Yves	SABINEN	OFB	
Caroline	SAVOYAT	syndicat des berges de l'Asse et de la Bléone, animatrice site N 2000 de l'Asse	Directrice
Jérémy	SUBIAS	UNESCO GEOPARC de Haute Provence	Directeur
Jérémy	TALENCIEUX	syndicat des berges de l'Asse et de la Bléone	technicien
Emilie	VAUTRIN	communauté de commune Sisteronais Buech	suppléante CC sisteronais Buech
Mathieu	VINCENT	P2A	responsable activité pleine nature
		ADRI Association Départementale de Randonnées et Itinérances	FNE 04
		ADT Agence de Développement Touristique 04	ICAHP
		AMF 04 Association des Maires de France 04	JA
		Antenne Départementale du CR PACA	LPO
		CBNA Conservatoire Botanique National Alpin	Mairie de Bayons
		CEN Conservatoire d'Espaces Naturels Pôle Alpes du Sud	Préfecture 04
		Chambre des Métiers	Proserpine
		Comité de la randonnée pédestre	RTM
		Confédération paysanne	SATOS
		DDCSPP, Jeunesse et sports	Syndicat des forestiers privés
		DDETSPP 04	UNICEM
		FDSEA	
		Fédération de pêche	
		FFME	

- **9h-9h15 : accueil des participants**
- **9h15-10h15 : COPIL du Projet agro-environnemental et climatique (PAEC) Massif des Monges- vallée de l'Asse, décliné sur le site Natura 2000 :**
 - « infrastructure agro-écologique » : une mesure agro-environnementale et climatique (MAEC) , illustrée sur le terrain
Prévoir des chaussures adaptées.
 - Retour en salle : bilan des MAEC 2022-2024 sur le site Natura 2000
 - Retours d'expérience d'éleveurs du site sur les MAEC
- **10h15-11h30 : bilan de l'activité du site Natura 2000 sur la période 2023-2024 et synthèse sur 2022-2024**
 - Introduction et prises de parole avec la présence de Monsieur Borghini, conseiller régional
 - Bilan des actions sur la convention d'animation 2022-2024
 - Présentation des résultats du suivi de la régénération du Genévrier thurifère, présenté par Julie Candaele, Fanny Cavalli, Margaux Fournier et Margot Loumeaud, étudiantes en BUT Génie biologique
- **11h30-12h30 : actions et perspectives 2025-2027**
 - Actions et perspectives 2025.
 - Les projets pour 2025-2027
 - Les groupes de travail thématiques pour l'actualisation du DOCOB partie 2, tome 2
- **12h30 : apéritif déjeunatoire offert**

1- Introduction et tour de table

Monsieur Maxime Musso, président du COPIL remercie la commune de Barles pour l'accueil et les personnes présentes.

L'animatrice commence le tour de table et insiste sur l'importance d'une présence pérenne pour l'animation du site Natura 2000 afin de conserver un dialogue territorial efficace et dynamique en faveur de la biodiversité.

Après un tour de table, monsieur Jean-Charles Borghini, conseiller régional Région Sud précise la volonté de la Région d'accompagner le maintien du pastoralisme, activité qui participe à la préservation de la biodiversité. La Région accompagne financièrement l'amélioration ou la création de cabanes pastorales et la formation vacher-berger, pour sa deuxième année consécutive, dispensée par le lycée agricole de Carmejane.

Monsieur Borghini se met aux côtés des petites communes du Département pour poursuivre leur avancée dans le bon sens.

2- Visite sur le terrain d'infrastructures agroécologiques

L'animatrice du site Natura 2000 invite les participants à découvrir les infrastructures agro-écologiques ligneuses (IAE ligneuses) sur le terrain et le contrat de gestion participant à leurs préservation. Les IAE ligneuses sont contractualisées par des exploitants agricoles dans le cadre des Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC).

Ces IAE sont des alignements d'arbres, comme des ripisylves, illustrées le long de la route de Barles qui bordent le torrent le Bès.

Ce sont également des haies entre les pelouses, prairies ou des arbres isolés avec présence de micro habitats (écorces décollées, trous de pics, lierre...).

L'animatrice rappelle l'importance de ces IAE ligneuses, en particulier les ripisylves :

- le long du Bès, l'aulnaie blanche est un habitat d'intérêt communautaire, prioritaire
- Ces corridors biologiques participent au brassage génétique
- permettent les déplacements des espèces : chauves-souris, insectes, oiseaux
- les arbres ou arbustes présentent de micro-habitats favorables à des coléoptères forestiers
- les haies délimitant les pelouses et prairies, créant des mosaïques de milieux, très favorables à l'ensemble de la biodiversité
- leur maintien participe à un paysage de bocage, très caractéristique à Barles, Auzet, Seyne, la Javie.

L'animatrice présente le cahier des charges de cette MAEC et les mesures spécifiques à mettre en œuvre selon la typologie de l'IAE.

Sur le territoire du site Natura 2000, 2 exploitants ont contractualisé des haies en bon état de conservation :

- à la Javie : haies d'arbres type taillis sous futaie
- à Barles : arbres isolés

Les plans de gestion prévoient :

- la libre évolution des haies
- la coupe des branches basses des arbres de haut jet déportées sur les pelouses
- aucun chicot n'est permis
- les branches sont laissées sur place, débitées en 50 cm et rangées de manière à ne pas entraver le déplacement du troupeau
- conservation des arbres morts et sénescents, du lierre, des murets
- ne pas utiliser de produits phyto-sanitaires
- pas de fertilisation azotée
- utilisation d'une tronçonneuse ou d'une élagueuse
- 1 seule taille par arbre de haut jet sur les 5 ans
- intervention entre le 01/09 et le 01/03

Madame Morgane Tétu insiste sur l'importance des continuités écologiques pour les chiroptères. En particulier les petits et grands Rhinolophes.

L'animatrice précise que le diagnostic agro-écologique, sur la base duquel, le plan de gestion est établi, prend en compte les gîtes à chauves-souris. L'animatrice illustre une discontinuité de haie pouvant être néfaste au déplacement des Rhinolophes dont le gîte est à proximité.

La solution serait de proposer au propriétaire un contrat de gestion en vue de restaurer la haie (replantation d'espèces autochtones). Si le propriétaire déclare à la PAC la parcelle, une MAEC IAE 1 peut se mettre en place. Si c'est une parcelle non déclarée à la PAC, un contrat Natura 2000 peut être envisagé.

Un participant propose d'intégrer cette action de restauration à celle portée par Provence Alpes agglomération qui soutient les replantations de haies. L'animatrice se renseigne plus avant sur cette action de l'agglomération.

3- COPIL du PAEC massif des Monges- Vallée de l'Asse

Après un retour en salle, l'animatrice présente un bilan des MAEC sur 2023-2024, voir le diaporama.

Monsieur Jérôme Denier, exploitant agricole à Selonnet, producteur de fromages au lait de brebis, avec la certification agriculture biologique, est invité à présenter son expérience des MAEC.

Il présente les 3 MAEC engagées depuis 2022 et les cahiers des charges qui y sont liés, ainsi que la démarche de contractualisation :

- mesure « pâturage »: calendrier et circuit de pâturage, chargement adapté aux enjeux de préservation des habitats et aux besoins physiologiques des brebis.

- mesure « maintien de l'ouverture » : ouverture avec un broyeur, maintenu par le pâturage : date de travaux, conservation des arbres morts sénescents, de bosquets avec des arbustes fruitiers, des genévriers. Le maintien de bosquet permet la conservation d'herbes plus fraîches pour l'été.

La production de foin de qualité est soulignée même si la quantité est moindre sans un retard de fauche. Elle est en moyenne de 8 tonnes/15 ha. La fertilisation autorisée est du compost de fumier ovins.

Monsieur Denier souligne tout de même un inconvénient au retard de fauche : la présence de sauterelles qui mangent la production. Un bon équilibre doit être trouvé.

- mesure « espèces » : l'objectif est la préservation de l'habitat de prairie de fauche, très riche en espèces. Cette prairie de Chauvet compte plus de 100 espèces de plantes. Un retard de fauche est programmé sur cette prairie sans aucune fertilisation minérale.

L'animatrice précise que cette mesure est aussi mise en place pour maintenir la pratique de fauche actuelle. Cette pratique est favorable aux espèces. Monsieur Denier explique que la fauche de cette prairie de 15 ha s'étale sur plusieurs jours, selon la topographie et l'exposition et laisse aux plantes le temps de finir leur cycle biologique. Le foin produit est de très bonne qualité et odorant. Il est donné aux brebis laitières.

Monsieur Musso s'interroge sur la démarche et la souplesse nécessaire selon les années plus ou moins sèches. L'animatrice précise que la date de fauche peut être avancée si la végétation est arrivée à maturité suite à une sécheresse au printemps. Le plan de gestion prévoit cette possibilité. L'éleveur informe l'animatrice, fournit des preuves de l'avancée de la végétation et une autorisation est demandée à la DDT.

La tenue du cahier d'enregistrement des pratiques est à fournir en cas de contrôle. L'animatrice rebondit également sur un point commun à l'ensemble des MAEC souscrites : l'exploitant doit suivre une formation. Les formations se déroulent :

- à Auzet ; le 28/04/25 : formation intégrant toutes les MAEC destinées aux éleveurs bovins-équins

- à Barles, le 30/04/25 : formation intégrant toutes les MAEC destinées aux éleveurs ovins-caprins

4- Bilan de l'animation du site Natura 2000 entre 2023-2024

4-1- L'animation sur le thème des chauves-souris à l'alternateur à Seyne

L'animatrice présente l'animation autour des chauves-souris qui s'est déroulée en mai 2024. Elle a été beaucoup appréciée par les participants.

L'animatrice insiste sur les intérêts de cette animation :

- sensibilisation du grand public à la préservation de ces espèces

- et surtout les prises de contacts avec des propriétaires abritant des chauves souris et souhaitant cohabiter avec elles.

Ces rencontres ont débouché sur des visites de gîtes potentiels ou avérés de chauves-souris et ont apporté des conseils aux propriétaires pour la rénovation des bâtis, ou l'amélioration de l'accueil pour une meilleure cohabitation avec les chauves-souris.

4-2- présentation du suivi du Genévrier thurifère et autres suivis scientifiques

L'animatrice laisse la parole à mesdames Julie Candaele, Fanny Cavalli, Margaux Fournier et Margot Loumeaud, étudiantes en BUT Génie biologique afin de présenter le suivi sur le Genévrier thurifère, réalisé dans le cadre de leur projet tutoré.

L'animatrice rappelle le cadre du suivi du Genévrier thurifère. Un contrat Natura 2000 a permis le dégagement des jeunes Genévriers thurifères, envahis par les pins, le genêt, le prunellier. Le suivi des jeunes Genévriers thurifères a pour but d'évaluer l'impact du contrat de gestion.

Après la présentation (jointe à ce CR), des questions et réflexions ont animé la séance :

- Madame Ambroise recherche des protocoles de suivis des peuplements et des résultats de suivis.
- Madame Guiomar informe de l'existence de recherches sur le Genévrier thurifère, le sol et les biocénoses de monsieur Thierry Gauquelin, professeur émérite du comité scientifique de la réserve géologique. Il a beaucoup travaillé au Maroc sur les peuplements de Genévriers thurifères (<https://www.csf-desertification.org/contributeur-csf/gauquelin-thierry/>)
et de la symbiose des mousses et des Genévriers thurifères de Luc Garraud (https://www.persee.fr/doc/ecmed_0153-8756_2013_num_39_1_1300)
- Madame Delaveau du CERPAM demande quels sont les signes de surpâturage, est ce le piétinement ou l'abroustissement ? Les étudiantes précisent que la présence de fèces d'ânes montrent un pâturage mais que le piétinement est plus la cause du surpâturage que la dent du troupeau.
- Monsieur Musso met en évidence la complexité du pâturage et le maintien d'un bon équilibre pour la gestion conservatoire.
- Madame Guiomar propose un suivi de la dendrochronologie des individus les plus anciens, à mutualiser sur plusieurs sites :
 - Repérage par drone des individus multiséculaires.
 - Carottage en vue d'analyser les changements climatiques traversés par cette espèce emblématique, adaptée à des conditions extrêmes.
- Monsieur Rolland, professeur des universités souligne l'importance de ces travaux réalisés en autonomie par les étudiants et souhaite que ces partenariats avec les professionnels se poursuivent. Ces échanges sont gagnants-gagnants.

L'animatrice valide cette proposition. Elle soutiendra, dans le temps, ce partenariat sur le suivi du Genévrier thurifère. De même le suivi des mares et du bas marais alcalins situés sur Auzet seront aussi le support de projets tutorés. Cette année, un groupe d'étudiants de l'IUT relève les paramètres physico-chimiques de ces milieux humides. L'intérêt pour l'animatrice est la récolte de données avec des appareils que l'animatrice ne possède pas.

4-3- les évaluations des incidences

L'animatrice liste les « porter à connaissance » réalisés dans le cadre de sa mission d'évaluation des incidences Natura 2000. Sur 2023-2024, les projets ont été assez nombreux.

Madame Anna Christian présente le projet agrifaune porté par la fédération régionale des chasseurs de PACA et le CERPAM. Une partie des actions de ce projet est l'évaluation de l'efficacité des MAEC sur la petite faune de montagne. La MAEC espèce 2 ou 4 a été contractualisée sur Auzet et Selonnet en faveur du Tétrás-Lyre. Cette MAEC engage un retard de pâturage favorisant la ponte et l'élevage des jeunes. Ce suivi a débuté en 2023 sur 2 secteurs du site Natura 2000 et sera poursuivi sur 5 ans. L'animatrice confirme sa participation à ce suivi et reste très intéressée par les résultats afin d'adapter la gestion conservatoire.

Lors des échanges informels, la participation de l'animatrice dans la formation de berger-vacher dispensée par Carmejane a été abordée. Cette proposition intéresse l'animatrice qui se rapprochera de la responsable de la formation. En effet, la sensibilisation de ces futurs professionnels sur les interactions gestion pastorale- gestion conservatoire est très importante et rentre dans les missions de l'animatrice.

Madame Anne-Sylvie Gausson, responsable de l'unité territoriale de Digne présente les actions du Département en faveur de la prise en compte de la biodiversité dans les projets de sécurisation de falaise à Esclangon, d'affaissement de la route à Barles dû à un glissement de terrain :

- dans le cadre de travaux d'urgence, un inventaire faune -flore des secteurs impactés par les travaux peut être réalisé. L'accord cadre conclu avec Asellia écologie permet une réactivité de mise en œuvre de ces pré- études d'incidence.

- exemples d'actions : mise en place d'une ligne de vie : elle limite le piétinement, et la réalisation d'un livret de présentation de la biodiversité à destination des ouvriers

- dans le cadre de l'affaissement : aucune évolution n'est constatée depuis l'automne 2024 grâce aux mesures piézométriques.

L'animatrice lance un appel aux autres sites Natura 2000, en particulier le site de l'Asse, animé par madame Ophélie Cussac présente, pour coordonner des actions d'information-formation sur la biodiversité à destination des agents des routes du département. Cette action va être expérimentée par l'animatrice le 4 avril. Cette date a été retenue lors d'un échange informel, avec madame Anne-Sylvie Gausson pour informer les agents de la maison technique de Digne, sur la biodiversité et les impacts des travaux en régie.

Monsieur Ramsay souligne l'importance d'informer l'ensemble des maisons techniques sur les Obligations Légales de Débroussaillage. La mise à jour de l'arrêté OLD en mars 2025 introduit une meilleure prise en compte de la biodiversité. A cette occasion des formations seront à organiser auprès des gestionnaires de voirie et entreprises sur les mesures à mettre en œuvre pour limiter l'impact.

3- Les aménités rurales

L'animatrice informe le COPIL que les aménités rurales versées aux communes rurales dont une partie du territoire comprend le site Natura 2000 a triplé depuis 2024. 8 communes du site sur 9 touchent ces aides financières. Le document d'information est joint à ce CR.

L'animatrice invite les collectivités présentes à discuter l'utilisation de ces financements. En effet, le budget européen dédié aux animations pour le grand public, aux études, dans le cadre de la convention d'animation 2025-2027, est limité à 7970 €. Aussi, l'utilisation de ces aménités pour des actions de sensibilisation, de préservation de la biodiversité serait bienvenue.

Lors de discussions informelles, monsieur Christophe Gireud, 1^{er} adjoint propose d'être le référent sur la commune de la Robine sur Galabre pour accueillir une animation grand public, financée avec ces aménités rurales. L'animatrice suggère une animation sur les chauves-souris sachant que de

nombreux propriétaires de la commune abritent des colonies de ces espèces très fragiles. Cette animation aura pour objectif de sensibiliser à la préservation des chauves-souris dans les bâtis humain et de proposer des accompagnements pour améliorer ou permettre les cohabitations chauves-souris- hommes. L'animatrice propose d'organiser cette animation.

Madame Cussac suggère une action commune du SMAB et de Natura 2000 sur les communes du Bès, appartenant au bassin versant de la Bléone. L'animatrice se rapprochera de madame Cussac et du SMAB pour étudier la stratégie à mettre en œuvre.

4- les groupes de travail pour l'actualisation du DOCOB

L'animatrice présente les groupes de travail, leurs objectifs, leur composition et le planning des phases d'élaboration de l'actualisation du DOCOB tome 2, partie 2, présenté dans le diaporama joint à ce CR.

fin de la réunion à 12h.

Sont joints au CR :

- feuilles de présence
- diaporama du COPIL
- diaporama du suivi du Genévrier thurifère
- document d'information sur les aménités rurales